

Déclaration de la politique qualité - environnement de la direction



Depuis sa création en 1991, airmotec cherche constamment à améliorer la qualité de ses analyseurs afin de répondre au mieux aux besoins et attentes de ses clients et à conquérir de nouveaux marchés, tout en minimisant son impact environnemental.

Cette orientation se traduit par :

- l'obtention de plusieurs certifications :
 - ✓ ISO 9001 « Système de Management de la Qualité ». airmotec est certifié depuis Juillet 2014
 - ✓ TUV en Allemagne en 1996 (BTEX)
 - ✓ Sélection de la solution airmOzone par l'US EPA pour la mesure des COV dans l'air ambiant en 2016
 - ✓ PA en Chine en 2010 et CCEP en 2021
 - ✓ MCERTS en 2013 renouvelé en 2023 selon les EN 14662-3 et 15267-2, normes pour la mesure de la concentration en benzène dans l'air ambiant et le contrôle de la production du fabricant.
 - ✓ Certifications pour les zones dangereuses de type ATEX et CSA
 - ✓ LUBW pour la certification européenne benzène prévue en 2024.
 - ✓ ISO 14001 « Systèmes de Management Environnemental », certification prévue en 2024.
- la construction pour 2024 d'un nouveau site de production, « Usine du Futur » plus intelligente et sobre en ressources, avec pour objectif d'augmenter la capacité de production tout en optimisant les flux et en réduisant la pénibilité.
- l'engagement total de la Direction à appliquer et à respecter un Système de Management de la Qualité / Environnement dans le cadre des exigences réglementaires et législatives, avec l'aide du responsable du Service Analytique nommé représentant de la Direction.
- l'implication totale de l'ensemble du personnel des sociétés (airmotec et les sociétés qui y sont rattachées directement ou indirectement – Chromato-Sud, Chromatotec, Chromatotec Inc., Chromatotec Beijing) dans l'application du Système de Management de la Qualité et de la politique environnementale en participant à la rédaction, la mise en œuvre et l'amélioration des procédures et modes opératoires ainsi qu'à l'évolution technologique des produits. Pour cela, le respect des bonnes pratiques de travail des sociétés par tous les collaborateurs est essentiel.

Ce choix stratégique d'une politique qualité et environnementale est la garantie du savoir-faire, de l'innovation technologique et de la qualité des services fournis. Ce choix affirme également notre volonté d'amélioration continue de la qualité aussi bien vis-à-vis de nos clients, nos partenaires, nos fournisseurs, nos collaborateurs et l'ensemble des parties intéressées. Il s'inscrit dans un projet de développement durable qui se décline dans trois registres : économique, social et environnemental. Fortement implanté localement, notre société s'appuie sur un tissu local, privilégiant autant que possible des fournisseurs de la région.

Pour cela, nous nous engageons à attribuer les moyens financiers et matériels ainsi que le personnel nécessaire à la mise en place du Système de Management de la Qualité/Environnement afin que chacun puisse trouver du sens à son travail au quotidien.

A Saint-Antoine, le 7 novembre 2023

Franck AMIET, Président